



Signaturement de gouvend
 Bergaud Lavois
 age de 24 ans un mois
 taille d'un mètre cinquante sept.
 Contenant, Chervin, Chatain, Fenig
 sont d'ordres, non ordinaire d'un pu
 eleris, qui, suis, Soucis, Chatain
 Fenig, Bouche, moyennant, Parke
 Nauboute, Tramboué, Stoué, Sidage
 Stale, Loin, ordinaire, un
 Ferrus, au d'ouf, de Soucis, d'ent,
 Maché, de sur



A Monsieur le préfet de Cantal
 Monsieur le préfet, ...

Le sieur grand Bergaud natif de
 Village de la Rivière Commune de
 St. Prost Cantal de Salers, Cantal,
 age de 24 ans un mois de contenance
 de son père Antoine Bergaud qui
 a signé la présente, Supplément

Monsieur le préfet, Je vous prie
 de lui faire délivrer un passeport
 pour se rendre à Madrid Bayonne
 de passer par y exerce, son état
 de boulanger, au prix d'un de ses
 furs, qui est de 200 francs

Bergaud père
 Sieur maire de la Commune
 de St. Prost le 12 Mars 1847

M. Arpès



Vous sçavez de la commune de St prout
Canton de Salers, Cantons, Certifications à qui fait, que
le père et le mère de Gerard Bergerand Consentent
librement, à ce qu'il soit delivré à son fils un passeport
pour se rendre en espagne, Certifications de plus que
Gerard Bergerand est de Bonne Vie et mœurs
et qu'il n'est en espagne il y trouvera les passeports
de son existence sçavoir, en fin de la nous avons
delivré le present, sçavoir de St prout le huit
Janvier 1850, de Salers en justice

Approuvé ainsi

[Signature]

à pour légalisation de la signature

de M. Marfey, adjoint au Maire de la commune

de St Prout.

Mooney, le 20 février 1850.



Le Sous-Préfet

Martini